



COMMISSION LOCALE DE L'EAU

Compte-rendu de la réunion de la Commission Locale de l'Eau du SAGE de l'Est Lyonnais du 24 janvier 2006

Ordre du jour :

- lancement de la concertation pour l'étape d'élaboration des scénarios du SAGE,
- validation du scénario tendanciel du SAGE,
- points divers.

PRESENTS :

Collèges des représentants des collectivités locales et des établissements publics locaux :

Monsieur Raymond DURAND, Vice-président Conseil Général du Rhône, Président de la CLE
Madame Véronique MOREIRA, Conseillère régionale, Conseil régional Rhône-Alpes
Monsieur Paul DELORME, Conseiller général, Conseil Général du Rhône
Monsieur Michel LOEI, Adjoint au maire de Genas
Monsieur Gérard GUYOT, Adjoint au maire de Chaponnay
Monsieur Raymond BEAL, Président Communauté de communes du Pays de l'Ozon
Monsieur Patrice BERTRAND, Adjoint au maire de Communay
Monsieur René MARTINEZ, Président SMEP Rhône-Sud
Madame Geneviève FERREOL, Maire de Marennes
Madame Mireille ELMALAN, Vice-Présidente, Communauté urbaine de Lyon
Monsieur Willy PLAZZI, Conseiller communautaire, Communauté urbaine de Lyon
Monsieur Michel FORISSIER, Maire de Meyzieu
Monsieur Gérard THOLLOT, Maire d'Heyrieux
Monsieur René BEAUVERIE, Président du SYMALIM
Monsieur Alfred GERIN, Président du SMHAR

Collèges des représentants des usagers, des propriétaires riverains, organisations professionnelles et associations concernées :

Monsieur Louis GARIN, Chambre d'Agriculture du Rhône
Monsieur Jean-Pierre FAYOLLE, Chambre d'Agriculture du Rhône
Monsieur Jean-Jacques CHARRIE-THOLLOT, UNICEM
Monsieur Loïc ROYERE, UNICEM
Monsieur Benoît BOUCHER, APORA
Monsieur Gérard HYTTE, FRAPNA-Rhône

Collège des représentants de l'Etat et des ses établissements publics :

Monsieur Sébastien JALLET, Secrétaire général adjoint, Préfecture du Rhône
Madame Zoé BAUCHET, DIREN Rhône-Alpes
Madame Marie-Pierre BRACHET, DRIRE Rhône-Alpes
Monsieur Bernard COURBIS, DDAF du Rhône
Messieurs Marc MAISONNY et Francis LUTGEN, DDASS du Rhône
Madame Cécile MARQUESTE, Agence de l'Eau RM&C
Monsieur Jérôme NICOLAS, BRGM
Monsieur Patrick CASTAING, EDF

Étaient excusés :

Monsieur Maurice CELLIER, Conseiller général, Conseil général du Rhône
Madame Odette GARBRECHT, Conseillère générale, Conseil général du Rhône
Monsieur Etienne-Christian VILLEMAGNE, Vice-président Communauté de communes de l'Est lyonnais
Monsieur Denis VERNAY, Conseiller général, Conseil général de l'Isère
Monsieur André COLOMB-BOUVARD, Conseiller général, Conseil général de l'Isère
Monsieur Paul SERRES, Maire de Mions
Monsieur Paul VIDAL, maire de Toussieu
Monsieur Max BALLETT, SMHAR
Monsieur Daniel CLAVEL, APORA
Monsieur Rémy PETIOT, CAEL
Monsieur Robert JONAC, Veolia Eau
Monsieur Christian ABGRALL, Veolia Eau
Madame Brigitte MEIGNIER, DDE du Rhône
Monsieur Nicolas CHARTRE, SNRS

Étaient également présents :

Monsieur Jean CHAPGIER, Grand Lyon – Direction de l'Eau
Madame Murielle CHAMPION, SEGAPAL
Madame Marie-Noëlle ROUX-LEFEBVRE, Chambre d'Agriculture du Rhône
Monsieur Dominique DELORME, UNICEM
Monsieur Serge MONNIER, Préfecture du Rhône
Madame Laurence DANJOU-GALIERE, Préfecture du Rhône
Monsieur Gilles-Laurent RAYSSAC, RES PUBLICA
Madame Sophie DESVALLEES, RES PUBLICA
Monsieur Guillaume BOUDIN, BURGEAP
Madame Anne-Marie LAURENT, Département du Rhône
Madame Caroline BERSOT, Département du Rhône

Le 24 janvier 2006 à 15h00 s'est tenue, dans les salons de la Préfecture et de l'Hôtel du Département, la réunion de la Commission Locale de l'Eau (CLE) chargée de l'élaboration du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux de l'Est Lyonnais.

A titre indicatif, 26 voix sont comptabilisées pour la réunion de ce jour (le quorum des deux tiers, qui sera nécessaire pour les futures adoption, modification ou révision du SAGE, est à 32 voix).

Monsieur le Président de CLE ouvre la séance, remercie Monsieur le Préfet, représenté par Monsieur Sébastien JALLET, Secrétaire général adjoint, et souhaite la bienvenue aux participants. Il passe la parole à Monsieur le Secrétaire général adjoint qui rappelle les grandes orientations de l'État dans l'Est lyonnais.

~~~~~

Préambule :

Madame Véronique MOREIRA a souhaité apporter 2 précisions au compte-rendu de la réunion de CLE du 8 décembre 2005 :

- au point 1, paragraphe « reconstitution des commissions thématiques », il est précisé : « A la demande de Madame MOREIRA qui s'étonne que les présidents soient pré-désignés, il est répondu que le Bureau a souhaité que les 4 présidents de commissions soient des membres du Bureau de la CLE, car celui-ci devra assurer la synthèse et la mise en cohérence des débats qui se tiendront en commissions thématiques ».
- au point 2, dans le cadre « interventions des participants », il est ajouté : « Madame MOREIRA remarque que les codes couleur peuvent prêter à confusion, le vert étant communément associé à l'absence de danger. Elle insiste donc sur la distinction entre tendance à l'amélioration et qualité de la ressource ».

Ces modifications ont été intégrées au compte-rendu consultable sur le site Internet du SAGE.

# **1) Lancement de la concertation pour l'étape d'élaboration des scénarios du SAGE**

A partir :

- de l'état des lieux – diagnostic validé en mai 2005,
- de l'analyse des évolutions des milieux aquatiques et des usages de l'eau,
- de la prise en compte des projets d'aménagement en cours,
- des attentes des acteurs du SAGE,

la CLE et ses partenaires vont réfléchir à ce qui peut ou doit être fait pour la gestion des eaux souterraines et superficielles du territoire et vont proposer plusieurs solutions envisageables.

C'est l'étape **d'élaboration des scénarios du SAGE**.

Cette étape fondamentale va donc permettre à la CLE de définir sa stratégie, qui sera déclinée dans le document SAGE proprement dit. Ce document, une fois soumis à consultation et validé, aura une portée réglementaire, et s'imposera notamment au SCOT et aux PLU.

Au cours de cette phase décisive, la CLE est accompagnée dans son travail, d'un point de vue participatif (lot 1), technique (lot 2) et économique (lot 3), par 3 prestataires :

|              | <b>Mission</b>                                                                                                                            | <b>Prestataire</b>         |
|--------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------|
| <b>Lot 1</b> | Analyser le positionnement des acteurs du SAGE, aider à l'animation des réunions, coordonner la démarche...                               | RES PUBLICA (Paris)        |
| <b>Lot 2</b> | Analyser les tendances d'évolution des milieux et des usages de l'eau, proposer différents scénarios, les comparer aux objectifs fixés... | BURGEAP (Lyon)             |
| <b>Lot 3</b> | Évaluer les coûts et avantages économiques des actions définies dans chaque scénario...                                                   | REVERDY (Bourgoin-Jallieu) |

~~~~~

Monsieur RAYSSAC, du cabinet RES PUBLICA, présente aux participants une synthèse de la méthodologie de concertation pour l'élaboration des scénarios du SAGE. Quatre grands enjeux seront traités au sein de 4 commissions thématiques, qui seront le siège des débats :

- commission « connaissance de la ressource », présidée par M. Michel LOEY, adjoint à Genas ;
- commission « sensibilisation des acteurs », présidée par M. Guy MONTAGNE, adjoint à Mions ;
- commission « développement urbain », présidée par M. Michel FORISSIER, maire de Meyzieu ;
- commission « avenir des espaces non urbanisés », présidée par M René BEAUVÉRIE, président du SYMALIM.

Le thème de l'alimentation en eau potable et autres usages de l'eau sera abordé transversalement dans les 4 commissions.

Ces commissions accueillent des membres de la CLE volontaires, mais chaque membre peut proposer la participation d'un acteur non représenté à la CLE pour enrichir le débat.

La composition de chaque commission figure en **annexe 1**.

A la suite de chaque réunion des commissions, le bureau de la CLE fera la synthèse des travaux de manière à assurer la transversalité des réflexions.

Le planning des réunions de commissions thématiques est rappelé en **annexe 2**. Chaque commission se réunira 3 fois. L'assiduité constitue la règle de base : il est très important que les participants soient les mêmes dans chacune des 3 réunions d'une même commission.

A l'ordre du jour de la 1^{ère} réunion des commissions thématiques :

- présentation du programme de travail et de la méthode de discussion ;
- présentation du scénario tendanciel (cf. point 2 ci-dessous) au regard du thème de la commission, vérification avec les parties prenantes des grands facteurs influant sur le territoire ;
- discussion à propos de ce qui peut faire varier le scénario ;
- établissement d'une liste d'enjeux à discuter concernant le thème de la commission ;
- résultat de la première réunion des commissions : une proposition des 3 scénarios.

~~~~~

Monsieur DURAND passe successivement la parole à Madame Véronique MOREIRA, conseillère régionale, Madame Mireille ELMALAN, vice-présidente du Grand Lyon, et Monsieur Loïc ROYERE, représentant l'UNICEM, qui ont souhaité s'exprimer sur les enjeux du SAGE Est lyonnais et sur la démarche de concertation. Monsieur DURAND rapporte en outre l'allocution de Monsieur Alfred GERIN, président du SMHAR.

## **2) Validation du scénario tendanciel**

BURGEAP, qui assiste la CLE sur les aspects techniques de la démarche d'élaboration des scénarios, a travaillé à proposer un scénario tendanciel pour le SAGE : c'est un scénario de référence qui répond à la question « que se passera-t-il à terme si rien n'est fait ? ». Dans le cadre des débats organisés dans les commissions thématiques, il s'agira d'aboutir à des scénarios alternatifs à ce scénario prospectif de référence, par exemple en proposant des actions pour infléchir les tendances peu propices à la préservation de la qualité et de la quantité des eaux.

M. BOUDIN, du bureau d'étude BURGEAP, résume le scénario tendanciel tel qu'il a été établi après prise en compte des remarques émises en CLE du 8 décembre 2005 (une note de travail exposant ce scénario tendanciel avait été envoyé en préalable à tous les membres de la CLE par courrier du 21 décembre 2005).

### Interventions des participants :

*Même s'il a à l'esprit que le SCOT doit être compatible avec le SAGE, Monsieur LOEI aimerait qu'existe la possibilité pour la CLE de valider le SCOT « par écrit »...*

*Monsieur FORISSIER, en tant que rapporteur de la commission Est au SEPAL, fait part de son optimisme pour l'avenir puisque, dans le cadre du SCOT, le principe de la préservation de la ressource en eau est posé. Il est conscient que le SAGE apporte beaucoup de connaissances, et apprécie ce type de démarche prospective et constructive qui donne une vision réaliste des territoires.*

*Monsieur PLAZZI précise que le contournement ferroviaire de Lyon est un projet d'infrastructure dont il sera important d'analyser les conséquences.*

*Monsieur JALLET souligne l'articulation forte à promouvoir entre gestion de l'eau et aménagement du territoire. Il a bien noté l'identité entre les collectivités présentes au SEPAL et en CLE. Le léger décalage de calendrier entre SAGE (validation 2007-2008) et SCOT (2009) est une garantie de la conformité du SCOT par rapport au SAGE. Le PADD (projet d'aménagement et de développement durable) du SCOT sera proposé pour approbation avant mi-2006, ce qui constituera l'occasion de s'assurer que le SCOT prend bien en compte les orientations du SAGE. Concernant le scénario tendanciel, il constate que les prévisions sont inquiétantes pour presque tous les secteurs identifiés dans le périmètre du SAGE. Les volontés communes d'objectifs ambitieux doivent en être d'autant plus renforcées.*

Le scénario tendanciel proposé ne suscite pas d'autres remarques.

## **3) Points divers**

### **→ Plaquette d'information « NAPELY »**

Au cours de l'étape d'état des lieux – diagnostic du SAGE, la CLE avait confié au bureau d'étude spécialisé BURGEAP la mission de créer et de mettre à disposition un outil informatique pour une aide à la gestion globale de l'eau souterraine dans l'Est Lyonnais : il s'agit du logiciel de modélisation hydrogéologique baptisé NAPELY (comme NAPpe de l'Est LYonnais). Une démonstration des possibilités de ce logiciel avait été présentée en CLE en décembre 2004.

A l'heure actuelle, ce logiciel est opérationnel à la Direction de l'eau du Grand Lyon.

Une fiche d'information, conçue après travail avec les partenaires financiers de cet outil, est jointe au présent compte-rendu. Elle rappelle :

- à quoi sert NAPELY, de quoi il est capable ;
- l'existence d'une base de données associée à ce logiciel, qui recense tous les points (déclarés) d'accès à la nappe ;

et explicite les modalités pour disposer de cette base de données, ou pour pouvoir utiliser NAPELY.

→ **Lettre du SAGE n°1**

Monsieur DURAND rappelle qu'un exemplaire du 1<sup>er</sup> numéro de la Lettre du SAGE a été envoyé à tous les membres de CLE par courrier du 19 décembre 2005. Il rappelle que cette Lettre constitue un relais du travail de la CLE.

Merci de penser à demander le nombre d'exemplaires supplémentaires souhaités auprès de Madame BERSOT.



→ **Prochaines échéances (voir annexe 2)**

A l'occasion de la réunion du 22 mai 2006, qui devrait permettre à la CLE de choisir sa stratégie, Monsieur DURAND propose d'organiser en préalable à la séance plénière une visite d'une installation permettant de mieux comprendre le fonctionnement de l'alimentation en eau potable dans l'Est lyonnais.

Il demande donc l'accord de Madame ELMALAN pour visiter l'usine de Croix-Luizet et les champs captants de Crépieux-Charmy à l'occasion de cette CLE du 22 mai.

Madame ELMALAN donne son accord à cette proposition, sous réserve que Monsieur le Préfet accepte cette visite dans des lieux actuellement soumis au plan Vigipirate.

Monsieur JALLET autorise cette visite, et souligne son intérêt dans le sens où elle permettra à tous de se rendre compte de la vulnérabilité de l'alimentation en eau potable dans l'agglomération lyonnaise.

**Le site Internet du SAGE : [www.rhone.fr/sage-est-lyonnais](http://www.rhone.fr/sage-est-lyonnais)**

le Président de la Commission Locale de l'Eau  
Vice-Président du Conseil général

Raymond DURAND

**ANNEXES :**

Liste d'émargement

Annexe 1 : composition des commissions thématiques

Annexe 2 : échancier des réunions

## Composition des commissions thématiques (en date du 24 janvier 2006)

| <b>Connaissance de la ressource</b><br>Président : M. Michel LOEI                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       | <b>Sensibilisation des acteurs</b><br>Président : M. Guy MONTAGNE                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     | <b>Développement urbain</b><br>Président : M. Michel FORISSIER                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  | <b>Espaces non urbanisés</b><br>Président : M. René BEAUVERTIE                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Raymond DURAND (selon disponibilité)<br>Véronique MOREIRA (Région Rhône-Alpes)<br>Bertrand ARTIGNY (usager, recommandé par V.Moreira)<br>Odette GARBRECHT (Département 69)<br>Geneviève FERREOL (Marennes)<br>René MARTINEZ (SMEP Rhône-Sud)<br>Marcel BERTHOLLIER (cressonnier, recommandé par CCPO)<br>Nicolas KRAAK (SMHAR)<br>Jean CHAPGIER / Anne PERRISSIN (Grand Lyon)<br>Murielle CHAMPION (SEGAPAL)<br>Jean-Jacques CHARRIE-THOLLOT / Loïc ROYERE (UNICEM)<br>Daniel CLAVEL (APORA)<br>Robert JONAC / Christian ABGRALL (Veolia Eau)<br>Valérie MANDRA (SDEI)<br>Paul COSTE / Michel BAZOGE (CAEL)<br>Cécile MARQUÊSTE (Agence de l'eau)<br>Jérôme NICOLAS (BRGM)<br>Claire GODAYER / Laurent VERNAY (DIREN)<br>SNRS<br>Francis LUTGEN (DDASS) | Raymond DURAND (selon disponibilité)<br>Véronique MOREIRA (Région Rhône-Alpes)<br>Bertrand ARTIGNY (usager, recommandé par V.Moreira)<br>René MARTINEZ (SMEP Rhône-Sud)<br>Jean CHAPGIER (Grand Lyon)<br>Louis GARIN (Chambre d'Agriculture)<br>Benoît BOUCHER / Véronique STARK (APORA)<br>UNICEM (à préciser)<br>Paul COSTE / Michel BAZOGE (CAEL)<br>Pierre RUDOLF (ASLI Vénissieux-Corbas-StPriest)<br>Jean-Jack BOMEL (Chambre des Métiers)<br>Cécile MARQUÊSTE (Agence de l'eau)<br>Préfecture du Rhône<br>DDAF | Raymond DURAND (selon disponibilité)<br>Région Rhône-Alpes (service technique)<br>Michel LOEI (Genas)<br>Jean-Claude CURTAT (Puisignan)<br>Willy PLAZZI (Communauté urbaine)<br>Jean CHAPGIER / Isabelle SOARES (Grand Lyon)<br>Jean-Pierre FAYOLLE (Chambre d'Agriculture)<br>Daniel CLAVEL / Benoît BOUCHER (APORA)<br>Pierre RUDOLF (ASLI Vénissieux-Corbas-StPriest)<br>Joëlle DIANI / Didier BOUILLLOT (SCOT - Agence d'urbanisme)<br>Magalie CHANTEUR (Aéroport Lyon St-Exupéry)<br>Rémy PETIOT (CAEL)<br>Patrick CASTAING (EDF)<br>Cécile MARQUÊSTE (Agence de l'eau)<br>Marie-Pierre BRACHET (DRIRE)<br>DDE<br>Franck GOFFINONT (DDASS) | Raymond DURAND (selon disponibilité)<br>Région Rhône-Alpes (service technique)<br>Jean-Claude CURTAT (Puisignan)<br>Patrice BERTRAND (Communay)<br>Marcel BERTHOLLIER (recommandé par CCPO)<br>Max BALLETT / Nicolas KRAAK (SMHAR)<br>Jean CHAPGIER / Véronique HARTMANN (Grand Lyon)<br>Murielle CHAMPION (SEGAPAL)<br>Louis GARIN (Chambre d'Agriculture)<br>Jean-Jacques CHARRIE-THOLLOT / Loïc ROYERE (UNICEM)<br>Joëlle DIANI / Didier BOUILLLOT (SCOT - Agence d'urbanisme)<br>Rémy PETIOT (CAEL)<br>FRAPNA-Rhône<br>Patrick CASTAING (EDF)<br>Cécile MARQUÊSTE (Agence de l'eau)<br>Zoé BAUCHET / Gérard CHALANDON (DIREN)<br>DDAF |

## Étape d'élaboration des scénarios et de choix de la stratégie du SAGE Est Lyonnais

### PLANNING DES RÉUNIONS DU 1<sup>er</sup> SEMESTRE 2006

|                                      | <b>REUNION</b>               | <b>DATE &amp; HEURE</b>  | <b>LIEU</b>            |
|--------------------------------------|------------------------------|--------------------------|------------------------|
| Commissions thématiques<br>Réunion 1 | Connaissance de la ressource | Lundi 6 février à 19h00  | Mairie de GENAS        |
|                                      | Sensibilisation des acteurs  | Mardi 7 février à 9h30   | Mairie de MIONS        |
|                                      | Développement urbain         | Mardi 7 février à 14h30  | Mairie de MEYZIEU      |
| Bureau de CLE                        | Espaces non urbanisés        | Lundi 6 février à 14h30  | Parc de Miribel-Jonage |
|                                      | Connaissance de la ressource | Lundi 6 mars à 14h30     | Mairie de GENAS        |
|                                      | Sensibilisation des acteurs  | Lundi 13 mars à 14h30    | Mairie de GENAS        |
| Commissions thématiques<br>Réunion 2 | Développement urbain         | Lundi 13 mars à 19h00    | Mairie de MIONS        |
|                                      | Espaces non urbanisés        | Mardi 14 mars à 9h30     | Mairie de MEYZIEU      |
|                                      | Bureau de CLE                | Jeudi 16 mars à 9h30     | Parc de Miribel-Jonage |
| Commissions thématiques<br>Réunion 3 | Connaissance de la ressource | Lundi 3 avril à 14h30    | Mairie de GENAS        |
|                                      | Sensibilisation des acteurs  | Mardi 18 avril à 9h30    | Mairie de GENAS        |
|                                      | Développement urbain         | Jeudi 20 avril à 14h30   | Mairie de MIONS        |
| Bureau de CLE                        | Espaces non urbanisés        | Jeudi 20 avril à 19h00   | Mairie de MEYZIEU      |
|                                      | Connaissance de la ressource | Vendredi 21 avril à 9h30 | Parc de Miribel-Jonage |
|                                      | Sensibilisation des acteurs  | Jeudi 11 mai à 14h30     | Mairie de GENAS        |
| CLE de synthèse 1                    | Développement urbain         | Lundi 22 mai à 14h00     | Usine de Croix-Luizet  |
|                                      | Espaces non urbanisés        | Lundi 12 juin à 14h30    | Mairie de GENAS        |